



35<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle  
FANAF – DAKAR 20-25 février 2011



Fédération des Sociétés  
d'Assurances de Droit National Africaines

# QUELLES STRATEGIES POUR AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE

Présenté par FAYE Mactar Docteur en sciences de la ville,  
Directeur exécutif de la Nouvelle Prévention Routière  
du Sénégal (NPRS)



# INTRODUCTION

- A chaque minute qui s'écoule, 2 personnes dans le monde meurent d'un accident de la route !
- plus de **3000 décès par jour dont 500 enfants,**
- **140. 000 blessés** dont **15 000** resteront handicapés à vie

# I. La situation en Afrique

- 28 décès pour 100 000 habitants,
- C'est quatre fois plus que dans des pays comme la Suède, la Grande Bretagne et la Norvège.
- L'Afrique enregistre le taux de mortalité le plus élevé du monde dans les accidents de la route
- Le coût de ces accidents est estimé à 7,3 milliards de dollars américains par an, soit 1% de son Produit intérieur brut (PIB)

# **II. Les causes des accidents**

## **1. Le comportement humain**

Des études démontrent que le comportement du conducteur intervient dans **92%** des accidents. Plusieurs facteurs sont relevés dans les causes comportementales

- **La vitesse**
- **La Fatigue**
- **La somnolence**
- **La ceinture de sécurité**
- **Le téléphone portable au volant**
- **L'incivisme**

# **II. Les causes des accidents** **(suite)**

## **2. Le véhicule**

- Un véhicule présentant des manquements (pneus usés, freins défectueux, défaut de lumière...) peut être à l'origine d'un accident

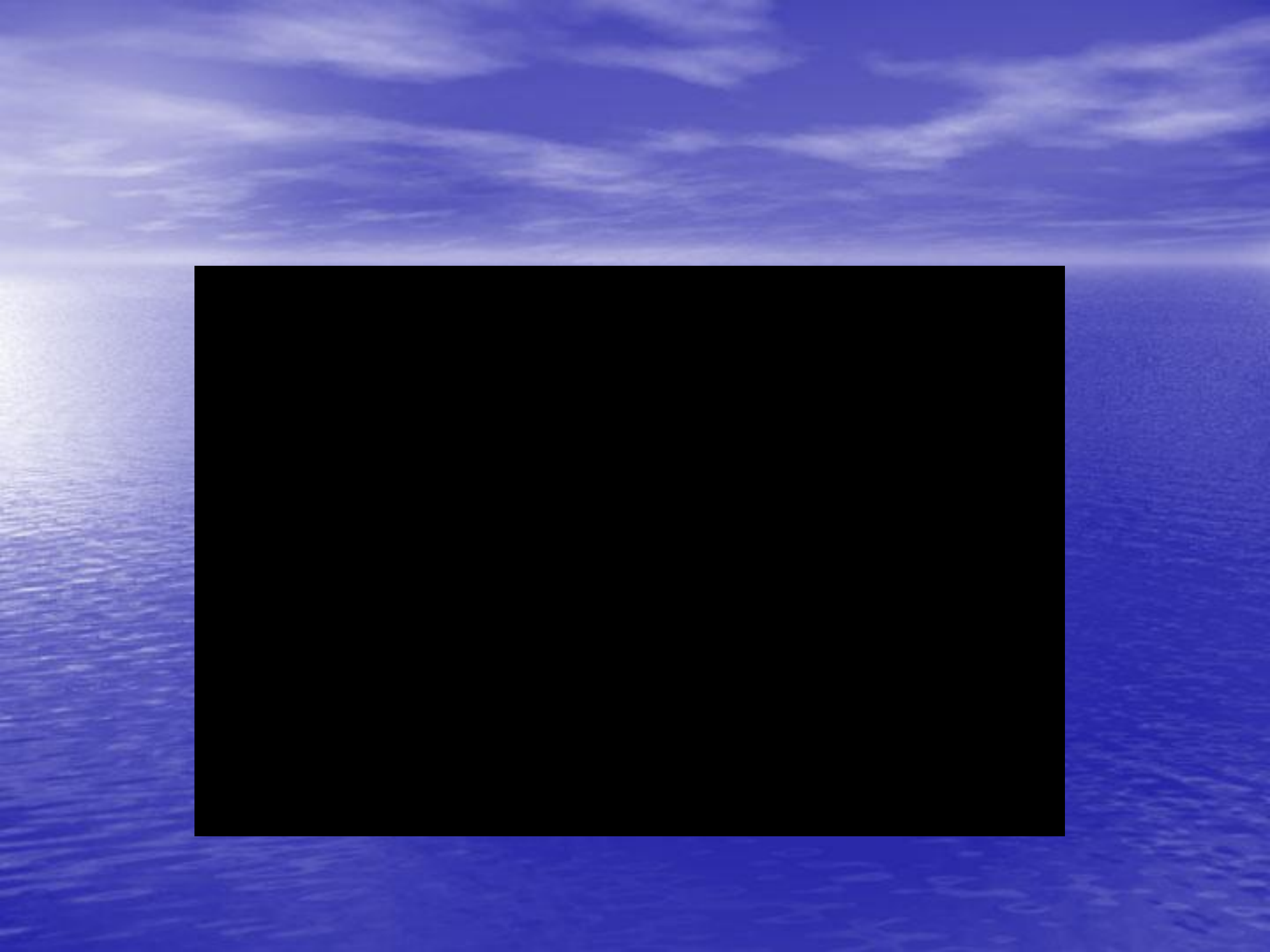
## **3. L'infrastructure routière**

- Des infrastructures routières mal adaptées (zones dangereuses non balisées, intersections sans visibilité) peuvent aggraver ou rendre plus probables des accidents

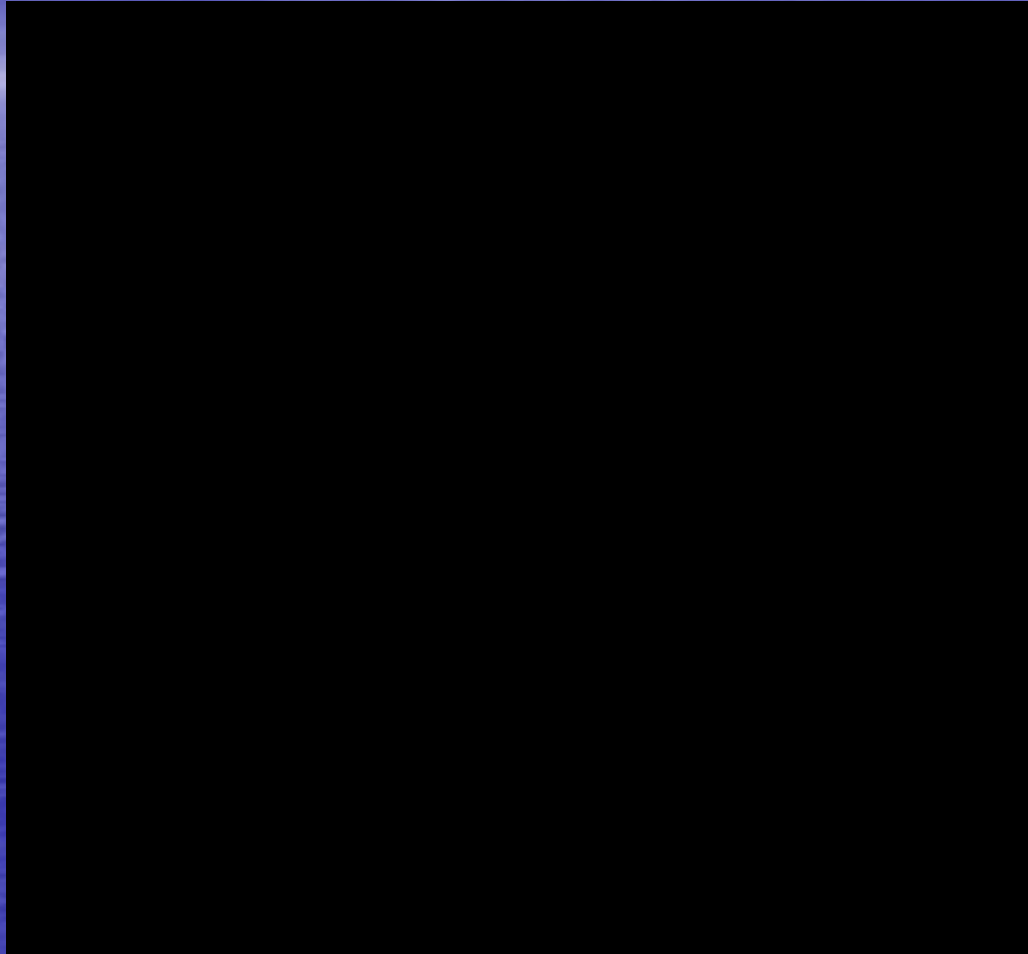
# III. LES STRATEGIES POUR AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE

## 1. d'abord ce qui se fait au Sénégal

- Organisation de campagnes de sensibilisation grand public lors des événements religieux
- Organisation d'une semaine nationale de la prévention routière
- sensibilisation en entreprise pour prévenir le risque routier encouru par les salariés
-



- sensibilisation en milieu scolaire pour expliquer aux enfants les dangers de la route





# Tableau 1: statistiques d'accidents de 2000 à 2008

(Source : Direction des Transports Terrestres – Sénégal)

<b>ANNEES</b>	<b>Nombre de VEHICULES IMPLIQUES</b>	<b>Nombre D'ACCIDENTS</b>	<b>Nombre de TUES</b>	<b>Nombre de BLESSES GRAVES</b>
2000	3812	2912	673	2067
2001	4383	3269	689	2422
2002	4827	3799	758	3049
2003	5147	4078	416	2490
2004	4071	3277	268	1565
2005	4611	3599	440	2301
2006	4406	3420	286	1925
2007	4229	3179	320	2294
2008	3959	2962	277	1784
2009	3606	2497	187	1962

## Tableau 2: statistiques d'accidents dans d'autres pays d'Afrique en 2008

<b>PAYS</b>	<b>Nombre D'ACCIDENTS</b>	<b>Nombre de TUES</b>	<b>Nombre de BLESSES</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>6.000</b>
<b>Cameroun</b>	<b>7.020</b>	<b>1.450</b>	<b>11.604</b>
<b>Mali</b>	<b>7.683</b>	<b>375</b>	<b>3.481</b>
<b>Gabon</b>	<b>1.975</b>	<b>208</b>	760
<b>Mauritanie</b>	<b>2.028</b>	<b>221</b>	<b>3.094</b>
<b>Niger</b>	<b>4.338</b>	<b>616</b>	<b>6.827</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>6.000</b>	<b>500</b>	-

## 2. Les États africains et les stratégies pour améliorer la sécurité routière

### a. Il faut un engagement politique fort

- Dans certains pays les accidents de la route ne sont pas encore un problème sérieux de santé publique
- Au sein du secteur des transports l'intérêt se porte davantage sur les problèmes de transports que sur les accidents.
- La prise de conscience de la violence routière dans le monde est toute récente. Elle vient en partie de la publication en 2004 du rapport sur les accidents de la route
- Il faut une prise de conscience nationale, en priorité, celle des décideurs et le rôle de l'État dans le système de sécurité routière sera prépondérant car lui seul a la responsabilité et les moyens de lancer une politique nationale :

## **b. Adopter une politique nationale de sécurité routière**

La sécurité routière relève de l'intérêt public et doit être une responsabilité de l'État :

- l'État doit superviser l'organisation de campagnes massives et répétées pour informer les populations sur les dangers de la route.
- l'État doit améliorer l'état du parc des véhicules
- l'État doit garantir la qualité des procédures d'obtention du permis de conduire
- l'État doit adopter des lois et des règles de conduite et de les faire appliquer
- L'État doit introduire ou améliorer l'éducation routière en milieu scolaire
- L'État doit améliorer les secours d'urgence et la prise en charge des victimes.

## c. régler la question du financement de la sécurité routière

Il faut un financement suffisant mais stable. Il existe plusieurs mécanismes de financement :

- Les dotations de l'État
- une redevance sur le prix du carburant,
- une taxe sur les primes d'assurances.
- Une taxe annuelle de sécurité routière imposée aux propriétaires des véhicules
- Un pourcentage des ressources provenant des amendes
- Le Fonds mondial pour la sécurité routière de la Banque mondiale
- Un pourcentage du budget de constructions des nouvelles routes :

# CONCLUSION :

- Convaincre les gouvernements africains de faire de la sécurité routière une priorité politique, intégrée à des objectifs de développement plus larges.
- Désigner un organisme directeur chargé de la sécurité routière, doté de ressources et d'une comptabilité adéquates.
- Élaborer une approche "systémique" multidisciplinaire de la sécurité routière.
- Adopter des objectifs de sécurité routière appropriés et des plans nationaux pour les atteindre.
- Soutenir la création de groupes de sensibilisation à la sécurité routière.
- Comprendre qu'avec des investissements bien ciblés, les pays devraient tirer des bénéfices économiques et sociaux considérables de la réduction du nombre de décès et traumatismes dus aux accidents de la circulation.
- Il faut savoir que si la volonté politique est faible, alors les ressources financières ne seront pas mobilisées, les mesures de prévention ne pourront être appliquées, le nombre d'accidents s'aggraverà à mesure que le trafic s'intensifie et les autorités publiques persisteront à en rendre les usagers de la route seuls responsables.

La route n'est pas un lieu d'expression des égoïsmes individuels c'est un espace à partager pour le bonheur de tous.

Ensemble mobilisons-nous

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**